

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/04/2019

Date convocation : 11 avril 2019

Excusé : Jérôme BREUIL

Lecture du compte-rendu du 22/03/2019 : approbation du Conseil

- **Vote des budgets primitifs 2019** : Les budgets s'équilibrent comme suit :

COMMUNE

Section de fonctionnement : 557 288,03 €

Section d'Investissement : 694 896,39 €

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement : 12 852,46 €

Section d'Investissement : 41 261,03 €

AEP

Section de fonctionnement : 48 197,57 €

Section d'Investissement : 38 072,50 €

LOTISSEMENT LES NOTES

Section de fonctionnement : 30 000 €

Section d'Investissement : 30 000 €

- **ALF – Rapport n°5 CLETC** :

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges a rédigé un rapport concernant : transfert de l'épicerie à la commune de St Clément de Valorgue. Le Conseil approuve ce rapport.

- Modification des statuts : le conseil approuve la modification des statuts concernant les accueils de loisirs sans hébergement.
- Voirie forestière intercommunale : le conseil approuve les conventions d'organisation de l'entretien des voiries forestières « Les Buges » et du « Col de Cheminrand au col des Dansadoux »

- **Distributeur automatique de billets** :

Suite à la suppression du DAB par Groupama en 2017, le Conseil décide de ne pas rembourser la caution de 300 €.

- **Demande subvention Projet Bois Energie** :

Le Conseil autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région et de l'Adhume dans le cadre du projet Bois Energie (chaudière granulés pour la maison du Bourg).

- **SCOT Livradois Forez** :

Le comité syndical du Syndicat mixte du parc Livradois Forez a arrêté le SCOT en date du 21/01/2019. Les communes doivent exprimer leur avis sur ce projet. Après présentation par M. le Maire, le Conseil émet un avis défavorable sur ce projet tel qu'il est élaboré.

- **Divers** :

Cérémonie du 8 mai : samedi 18 mai à l'issue de la messe de 18h (rassemblement à 17h45 à la mairie)